

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

Séance générale du 2 novembre 2015

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce deuxième jour du mois de novembre deux mille quinze, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) : Madame Donatha Lajoie, Conseillère
 Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère
 Monsieur Alexandre Girard, Conseiller
 Madame Nicole Boudreault Côté, Conseillère
 Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller

Absente (s) : Madame Isabelle Vézina, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur la Mairesse Madame Mélissa Girard, il a été adopté ce qui suit :

1 – MOMENT DE RÉFLEXION

Mélissa Girard, Mairesse, invite l'assemblée à un moment de réflexion.

2 - CONSTATATION DU QUORUM

La Mairesse constate la présence de cinq (5) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux du 5 et du 9 octobre 2015;
5. Demande de commandite vin et fromage pour la relève agricole;
6. Résolution d'appui à la commission scolaire de Charlevoix;
7. Demande de commandite de l'association des personnes handicapées de Charlevoix;
8. Recommandation du Comité santé sécurité pour la formation des pompiers;
9. Rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;
10. Adoption du calendrier 2016 des séances générales du Conseil;
11. Publicité dans le bottin du club d'autoneige Sapin D'or;
12. Dépôt des intérêts pécuniaires;
13. Prix pour les toiles des fenêtres de l'édifice municipal;
14. Prix pour l'affiche pour le garage municipal;
15. Validation du débitmètre;
16. Adhésion à la FQM pour 2016;
17. Débroussaillage des étangs;
18. Avis de motion concernant le règlement sur le branchement des égouts;
19. Suivi du projet terrain de soccer;
20. Varia;
 - A) Service de consultation juridique;
 - B) Responsabilité de la conseillère Nicole Boudreault Côté;
21. Comptes à ratifier d'octobre 2015;
22. Comptes à payer d'octobre 2015;

23. Salaires du mois d'octobre 2015;
24. Rapport de la mairesse, des conseillers et des conseillères;
25. Période de questions allouée aux contribuables;
26. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2015-11-2926

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Madame la Mairesse et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 ET DU 9 OCTOBRE 2015

RÉSOLUTION 2015-11-2927

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE les procès-verbaux du 5 et du 9 octobre soient, par la présente, adoptés tels que rédigés et produits aux membres de ce Conseil.

5 – DEMANDE DE COMMANDITE VIN ET FROMAGE POUR LA RELÈVE AGRICOLE

RÉSOLUTION 2015-11-2928

CONSIDÉRANT une demande de commandite reçue de la relève agricole de Charlevoix pour la 3^e édition de la soirée vin et fromage qui aura lieu le 28 novembre 2015 à la salle des loisirs de Saint-Hilarion;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire un don de 50\$.

6 – RÉSOLUTION D'APPUI À LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX

RÉSOLUTION 2015-11-2929

CONSIDÉRANT QUE le 14 avril 2015, dans le cadre d'une entrevue dans un quotidien de Montréal, le ministre de l'Éducation, monsieur François Blais, a manifesté son intention d'abolir les postes d'élus scolaires pour les remplacer par un autre mode de gouvernance à définir;

CONSIDÉRANT la priorité qu'il y a lieu de donner à l'éducation publique au Québec;

CONSIDÉRANT que la démocratie est un des fondements de notre société;

CONSIDÉRANT que la Fédération des commissions scolaires du Québec a reçu, des conseils et commissions scolaires francophones et anglophones du Canada, un appui au maintien de la démocratie scolaire au Québec.

CONSIDÉRANT le faible 4,2 % de frais administratifs des commissions scolaires permettant ainsi de consacrer le maximum d'argent à la réussite des élèves

CONSIDÉRANT le taux moyen de votation provincial pour les dernières élections scolaires qui s'établit à 4,87 % à l'échelle de la province, comparativement à un taux

de votation nettement supérieur en Charlevoix de 13,44 % aux élections scolaires de 2014 et de 33 % à celles de 2007;

CONSIDÉRANT que le maintien de la démocratie scolaire serait une démonstration de volonté politique de faire de l'éducation publique, une priorité;

CONSIDÉRANT que même si des améliorations pourraient y être apportées, il est préférable que la gouvernance des commissions scolaires soit confiée à des élus qui répondent à la population, dont les parents, et non au ministre;

CONSIDÉRANT que plutôt que de l'abolir, il y a lieu de mieux promouvoir la démocratie scolaire;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Charlevoix (CSDC) est composé de dix élus auxquels s'ajoutent trois représentants de parents nommés, et ce, pour représenter l'ensemble du territoire de Charlevoix;

CONSIDÉRANT les résultats enviables de la CSDC tant au niveau de sa diplomation, de la réussite des élèves aux épreuves uniques ministérielles et du faible taux de sorties sans diplôme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MAINTENIR l'actuel système de démocratie scolaire;

D'APPUYER le principe de la tenue d'élections scolaires simultanément aux élections municipales;

DE COMMUNIQUER le texte de cette résolution au Conseil des commissaires de la CSDC avec autorisation d'en faire la diffusion.

7 – DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE CHARLEVOIX

RÉSOLUTION 2015-11-2930

CONSIDÉRANT la demande reçue de l'Association des personnes handicapées de Charlevoix pour la fête de Noël qui se tiendra le 13 décembre 2015 au centre des loisirs de Saint-Hilarion;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire un don de 25,00 \$ pour la fête de Noël de l'association des personnes handicapées de Charlevoix.

8 – RECOMMANDATION DU COMITÉ SANTÉ SÉCURITÉ POUR LA FORMATION DES POMPIERS;

RÉSOLUTION 2015-11-2931

CONSIDÉRANT la lettre reçue du comité santé sécurité caserne 4, 5, 6 le 11 octobre 2015;

ATTENDU QU'il n'y a aucun pompier de Notre-Dame-des-Monts formé en désincarcération et un seul pompier formé comme opérateur de pompe.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE recommander la formation de 2 opérateurs de pompe et de 4 opérateurs de pinces de désincarcération pour la sécurité des interventions et pour que les pompiers continuent d'acquérir des compétences.

**9 – RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE
LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

RAPPORT DE LA MAIRESSE 2015

Chers citoyens et citoyennes,

À titre de mairesse de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts et au nom du conseil municipal, il me fait plaisir de vous informer de la situation financière de notre municipalité au 31 décembre 2014, des orientations budgétaires 2016 ainsi que du bilan des réalisations de l'année 2015.

Ce rapport a été présenté à une session générale du conseil municipal, tenue le 2^{ième} jour de novembre 2015 à 19h00.

États des activités financières au 31 décembre 2014

Pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2014, les recettes de la Municipalité se sont élevées à 842 648 \$ et les dépenses à 756 452 \$ en incluant les remboursements de la dette et les affectations :

États des activités financières au 31 décembre 2014

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Recette de taxe	602 284,00 \$	Administration générale	208 612,00 \$
Paiement tenant lieu de taxes	11 516,00 \$	Sécurité publique	72 122,00 \$
Autres recettes sources locales	51 384,00 \$	Transports	181 320,00 \$
Transferts	177 464,00 \$	Hygiène du milieu	108 138,00 \$
Total des recettes :	842 648,00 \$	Santé et bien-être	2 688,00 \$
		Urbanisme	29 572,00 \$
		Loisirs et culture	24 272,00 \$
		Frais de financement	21 539,00 \$
		Remboursement de la dette à long terme	94 600,00 \$
Activités financières		Transfert à l'état des activités d'investissement	13 527,00 \$
		Transfert au fonds réservés voies publiques	8 724,00 \$
		Transfert Fonds SQAE	\$
		Propriétés destinées à la revente	(4 161,00 \$)
Avant affectations	103 946,00 \$	Transfert de surplus non affecté	(4 501,00 \$)
Surplus	86 196,00 \$	Total des dépenses :	756 452,00 \$

**États des activités d'investissements
à des fins budgétaires au 31 décembre 2014**

SOURCES DE FINANCEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Revenus, affectations et financement		Administration	
		Sécurité publique	5 762,00 \$
Emprunt à long terme		\$ Transport	
Transfert		\$ Hygiène du milieu	
Autres affectations	16 275,00 \$	Propriétés destinées revente	10 513 \$
Total des sources de financement	16 275,00 \$	Total des dépenses d'investissement	16 275 \$
Surplus accumulé non affecté au 1^{er} janvier 2014 :			165 116,00 \$
Plus (moins) :			
Surplus de fonctionnement			86 196,00 \$
Affectations			(7 249,00 \$)
Surplus affecté et non affecté au 31 décembre 2014 :			244 063,00 \$

Contrats de 25 000 \$ et plus accordés pour l'année 2015

La loi nous oblige à faire rapport des contrats de plus de 25 000 \$ accordés pour l'année en cours. Voici les entreprises ayant obtenu un contrat supérieur à ce montant :

▪ DA-RE-L Excavations inc. (Contrat Déneigement)	87 955,86\$
▪ MRC Charlevoix Est (Quote-part)	127 588,00\$
▪ Ministère Finance (Sûreté du Québec)	35 728,00\$
▪ Centre agricole Neuville (tracteur Case IH Farmal)	99 567,72\$
▪ Gazon synthétique Québec (terrain soccer)	31 191,57\$

Soulignons que le projet du terrain de soccer sera presque entièrement réalisé grâce à des sommes en provenance de notre enveloppe du pacte rural, de partenaires et d'une aide financière de la Commission Scolaire de Charlevoix.

Rémunération des élus municipaux pour l'année 2015

Conformément à l'article 19 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, tout membre du conseil municipal reçoit en plus de la rémunération fixée par règlement, une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié de la rémunération. Cette allocation est versée à titre de dédommagement pour la partie des dépenses inhérentes au poste qu'il occupe.

<u>Titre</u>	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation</u>	<u>Total</u>
Mairesse	4 685,88 \$	2 342,88 \$	7 028,76 \$
Conseiller/conseillère (individuel)	1 562,04 \$	781,08 \$	2 343,12 \$
Conseiller/conseillère (pour les six)	9 372,24 \$	4 686,48	14 058,72 \$
Total du conseil	14 058,12 \$	7 029,36 \$	21 087,48

Orientations générales du prochain budget 2016

L'année 2016 marquera la troisième année de ce mandat 2013-2017 et l'arrivée d'une nouvelle conseillère au sein de l'équipe.

Programme de taxe d'accise : Nos investissements s'orienteront en fonction de notre plan d'intervention. Ainsi, nous devons respecter les priorités établies selon les critères du programme. Rappelons que la municipalité doit investir obligatoirement un montant à chaque année pour avoir accès aux sommes du programme et que nous planifierons le tout en conséquence.

La prise de connaissance du dossier de la phase 2 et 3 de la rue du Jardin, les plans et les solutions envisagées, et finalement l'appel d'offres lancé dans les derniers mois de l'année 2015, nous permettront (nous l'espérons vivement) de finaliser enfin ce chantier dès le printemps 2016. Nous pourrions donc rendre disponibles pour la vente tous les nouveaux terrains projetés à nos plans de développement. C'est donc à suivre !!!

Dans quelques semaines nous travaillerons à planifier le budget pour l'année à venir. Lors des deux années précédentes, nous avons dû déployer des efforts collectifs pour rétablir l'équilibre budgétaire afin de ne plus amenuiser les surplus cumulés. C'est maintenant chose faite ! Soyez donc assurés que nous ferons l'exercice budgétaire avec diligence et dans le respect de notre capacité collective.

Adoption des prévisions budgétaires 2016

Vous êtes cordialement invités à la séance extraordinaire du conseil municipal portant exclusivement sur l'adoption du budget 2016 qui aura lieu le mercredi 16 décembre à 19h00 à la salle du conseil municipal. Bienvenue à tous et à toutes !

Quelques réalisations de l'année 2015

Au cours de l'année 2015 nous avons effectué quelques investissements au niveau des infrastructures et des bâtiments municipaux. (Exemple : portes du garage municipal, fenêtres du bâtiment principal, entretien et réparation à la patinoire, remplacement de l'unité d'air climatisé). Ces investissements s'avéraient nécessaires pour remettre à l'ordre au minimum nos infrastructures et bâtiments avant qu'ils ne nécessitent de plus grands investissements.

Voirie municipale :

Comme à chaque année, nous avons procédé à des réparations et à de l'entretien courant et préventif des routes locales et des ponts, notamment grâce à la compensation du Ministère des transports. Les chemins à vocations agricoles ont eux aussi été entretenus ou réparés (aussi grâce à l'octroi d'une subvention).

Aqueduc :

Quelques ajustements ont été nécessaires (problème de sonde) suite à l'automatisation et à la robotisation du système d'alimentation en eau. Nous avons donc dû faire des investissements non-prévus au budget pour faire face à la situation et rendre pleinement efficace notre système.

Urbanisme et développement :

Cette année, il y a eu émission de : 5 certificats d'autorisation, d'un permis de lotissement, de 32 permis de construction (dont 2 nouvelles constructions) et d'un permis d'installation septique.

Une entente entre la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts et la Ville de la Malbaie reliée à l'inspection a été officialisée suite au départ de l'inspectrice municipale. Après plusieurs mois d'opération et devant la satisfaction des citoyens ayant utilisé le service, nous arrivons à la conclusion que c'est une entente qui pourra être renouvelée et perdurer.

Comme prévu, nous avons fait le bilan du dossier de la rue du Jardin pour la finalisation des phases 2 et 3 de notre développement domiciliaire. Un état de situation a été effectué par une firme d'ingénierie, des tests et des plans furent réalisés afin de nous permettre de constater le bilan. Ainsi nous pourrions planifier les investissements à faire pour enfin terminer ce chantier dans l'année à venir.

Finalement, nous remercions le Comité consultatif en urbanisme (CCU) pour le travail, l'implication et la collaboration.

Loisirs, sports, culture et organismes municipaux :

Loisirs et sports : Le rapatriement de la gestion des loisirs et des sports au sein de l'administration municipale, nous aura permis d'assurer, par l'embauche d'une ressource rémunérée, l'ouverture de la patinoire tout l'hiver dernier.

Des bénévoles (pour supporter la ressource) sont toujours les bienvenus pour la patinoire, sinon nous devons revoir les heures d'ouverture. Si vous êtes intéressés contactez la municipalité pour donner votre nom c'est important !

Camp de jour « La Marmaille » : L'octroi d'une subvention (emploi étudiant) du programme Fédéral combinée à l'implication financière de la municipalité et les fonds amassés lors de l'inauguration du Skate parc et l'implication de nos monitrices et du comité, nous ont permis d'accueillir près de vingt-cinq (25) jeunes, de réaliser des sorties, et d'embaucher deux (2) étudiantes.

Ces deux services sont nécessaires et appréciés par la population, par manque de bénévoles et grâce à la municipalisation nous avons assuré la pérennité et le maintien de ces services.

Skate-parc : Nous avons procédé à l'inauguration du skate-parc qui fût très populaire. Presqu'entièrement réalisé et financé grâce à des partenaires ! Nous remercions particulièrement Mme Donatha Lajoie pour son implication pour la réalisation de ce projet pour nos jeunes !!!

Culturel : Votre bibliothèque est ouverte tous les lundis et nous remercions les bénévoles. Un projet de revitalisation complète de notre bibliothèque scolaire et municipale est présentement sur la table ... espérons que le projet recevra l'appui nécessaire pour le réaliser dans l'année à venir !

Résidence la Noyée : Nous avons assuré le maintien de l'aide financière accordée à la résidence de 3000,00 \$ annuellement (pour les années 2014-15-16-17). Rappelons que cette aide vise à la soutenir dans son plan de relance et lui permettre d'avoir accès à d'autres sources de financement.

Ressources humaines :

Nous avons procédé à l'embauche d'un secrétaire-trésorier adjoint à la directrice générale suite au départ de la ressource attitrée à ce poste.

Service incendie et sécurité des personnes :

Suite au départ de M. Pierre Bergeron à titre de capitaine de la brigade, nous avons procédé récemment à la nomination de M. Toby Jean.

Différents investissements (achats) ont été réalisés tel que prévu au budget.

Deux (2) pompiers ont complété la formation « pompier 1 ».

Sécurité des personnes et limite de vitesse : nous avons effectué et nous continuerons les démarches auprès du Ministère des transports et la Sûreté du Québec au cours de l'année qui vient afin de déterminer les actions à effectuer.

Nous profitons de l'occasion pour remercier toute la brigade incendie de notre municipalité.

En conclusion

Le conseil municipal et moi-même remercions chaleureusement tous nos bénévoles. Vous êtes un atout précieux pour la municipalité et plusieurs services qui ne sont pas mentionnés par la présente et plusieurs activités dépendent et existent **grâce** à votre implication !

Merci aux employés municipaux pour votre loyauté et votre collaboration.

Enfin, je remercie personnellement les membres du conseil municipal. Votre implication, votre disponibilité et votre sérieux dans la gestion de vos dossiers respectifs contribuent à l'efficacité de notre gestion.

Les conseillers (ères)

Siège no. 1	Madame Donatha Lajoie
Siège no. 2	Madame Marie-Claude Gilbert
Siège no. 3	Monsieur Alexandre Girard
Siège no. 4	Madame Nicole Boudreault
Siège no. 5	Madame Isabelle Vézina
Siège no. 6	Monsieur Joseph-Louis Girard

À vous citoyens et citoyennes, n'hésitez pas à nous contacter lorsque vous avez des interrogations ou des suggestions, vous êtes le cœur de notre mandat !



Mélissa Girard
Mairesse

RÉSOLUTION 2015-11-2932

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le conseil municipal accepte le rapport annuel 2015 de la mairesse tel que lu par celle-ci;

QUE ce rapport soit distribué par la poste dans tous les foyers du territoire de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

10 – ADOPTION DU CALENDRIER 2016 DES SÉANCES GÉNÉRALES DU CONSEIL

RÉSOLUTION 2015-11-2933

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19 heures 00.

11 janvier 2016	4 juillet 2016
1 ^{er} février 2016	1 ^{er} août 2016
7 mars 2016	12 septembre 2016
4 avril 2016	3 octobre 2016
2 mai 2016	7 novembre 2016
6 juin 2016	5 décembre 2016

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

11 – PUBLICITÉ DANS LE BOTTIN DU CLUB D'AUTONEIGE SAPIN D'OR

RÉSOLUTION 2015-11-2934

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts a reçue une demande pour s'afficher dans le bottin 2015-16 du club d'autoneige Sapin D'or;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité renouvelle son adhésion au montant de 150,00\$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

12 – DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

RÉSOLUTION 2015-11-2935

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu unanimement des conseillers et des conseillères présents :

DE faire le dépôt des intérêts pécuniaires de la mairesse Mme Mélissa Girard, des conseillers et des conseillères Mme Donatha Lajoie, Mme Marie-Claude Gilbert,

Mme Isabelle Vézina, Mme Nicole Boudreault-Côté, M. Alexandre Girard et M. Joseph-Louis Girard.

13 – PRIX DES TOILES POUR LES FENÊTRES DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

RÉSOLUTION 2015-11-2936

CONSIDÉRANT une soumission reçue pour des toiles qui seraient installées sur les 4 fenêtres neuves de l'édifice municipal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire l'achat des 4 toiles au coût de 712\$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

14 – PRIX DE L'AFFICHE POUR LE GARAGE MUNICIPAL

RÉSOLUTION 2015-11-2937

CONSIDÉRANT une soumission reçue pour une nouvelle affiche du garage municipal d'une dimension de 18 pouces X 144 pouces;

CONSIDÉRANT QUE l'affiche actuelle est défraîchie et qu'elle nécessite une amélioration.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire l'achat de l'affiche au coût de 349,95 \$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

15 – VALIDATION DU DÉBITMÈTRE

RÉSOLUTION 2015-11-2938

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER la soumission #2002561028 de la compagnie Endress + Hauser pour la validation de mesure de débit au montant de 1 100\$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

16 – RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS POUR 2016

RÉSOLUTION 2015-11-2939

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts renouvelle son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2016 au montant de 1021,59\$ taxes incluses, que cette dépense fait partie du budget 2016 et que le paiement soit effectué en janvier 2016;

17 – DÉBROUSSAILLAGE DES ÉTANGS

RÉSOLUTION 2015-11-2940

CONSIDÉRANT QUE du travail de débroussaillage doit être fait aux étangs de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE certains endroits sont difficilement accessible pour nos employés avec les débroussailleuses;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire exécuter une partie des travaux soit 16 heures maximum par M. Joseph-Aimé Gagnon au coût de 2 800,00\$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

18 – AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES BRANCHEMENTS À L'ÉGOUT #106

RÉSOLUTION 2015-11-2941

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Alexandre Girard et par le fait même il fait la présentation de ce projet de règlement #228-54 pour la modification du règlement #106 sur les branchements à l'égout.

19 – TERRAIN DE SOCCER

Ajournement au mardi 10 novembre 2015 à 18h00.

20 – VARIA

A) SERVICE DE CONSULTATION JURIDIQUE

RÉSOLUTION 2015-11-2942

CONSIDÉRANT l'offre par le cabinet d'avocats Morency Société d'avocats;

CONSIDÉRANT QUE la proposition faite par le cabinet d'avocats Morency Société d'avocats visant à offrir à la municipalité un service de consultation juridique ainsi qu'une rencontre informelle de trois (3) heures pour un montant forfaitaire annuel;

CONSIDÉRANT QUE ce service donnerait la possibilité à la mairesse ainsi qu'à la directrice générale de consulter un procureur sur des questions relevant de la gestion de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un tel service permettrait aux différentes personnes impliquées dans la prise de décision par la municipalité, incluant l'inspecteur municipal, d'obtenir de l'information juridique pertinente avant que les décisions ne soient prises;

Il EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De confier à la firme Morency Société d'avocats et plus particulièrement à Me Philippe Asselin le mandat d'offrir à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, un service de consultation juridique téléphonique, ainsi qu'une rencontre informelle de trois (3) heures tel que décrit ci-dessus pour la somme de 700,00\$ à laquelle s'ajoutent les taxes et déboursés payable en deux versements égaux, que cette dépense fait partie du budget 2016 et que le paiement sera effectué en janvier 2016.

B) RESPONSABILITÉ DE LA CONSEILLÈRE NICOLE BOUDREAUŁ CÔTÉ

RÉSOLUTION 2015-11-2943

CONSIDÉRANT l'arrivée d'une nouvelle conseillère à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts afin de remplacer Madame Marie-Noëlle Mercier;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De déléguer les responsabilités suivantes à Madame Boudreauł Côté : maison des jeunes, loisirs, journal municipal, sports et culture.

21 – COMPTES À RATIFIER D'OCTOBRE 2015

RÉSOLUTION 2015-11-2944

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration	25 769.80 \$
Eau potable :	0 \$
Total :	25 769.80 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nicole Boudreauł Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1576-1582-1583-1585-1586-1590.

22 – COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2015

RÉSOLUTION 2015-11-2945

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'octobre 2015 au montant de 19 571.63 \$;

Fonds d'administration pour octobre 2015 :	17 040.47 \$
Eau potable pour octobre 2015 :	2 531.16 \$
TOTAL :	19 571.63 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2015 au montant de 19 571.63 \$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 19 571.63 \$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

23 – SALAIRES DU MOIS D'OCTOBRE 2015

RÉSOLUTION 2015-11-2946

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'octobre 2015 au montant de 13 818.01 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois d'octobre 2015 au montant de 13 818.01 \$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1577-1579-1580-1581-1584-1587-1588-1589-1591.

24 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

La Mairesse et les conseillers (ères) font leur rapport.

25 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

26 – AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2015-11-2947

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit ajournée au mardi 10 novembre 2015 à 18h00. Il est 8 heures 06.

Mélissa Girard
Mairesse

Marcelle Pedneault
Directrice générale, sec.-très.

La mairesse déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 7 décembre 2015.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.